

# Communiqué de presse



CONSEIL DU JURA BERNOIS



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

## Le CJB et le CAF se saisissent du dossier HESB

*La Neuveville / Bienne, le 11 juillet 2011*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont évoqué, lors de la dernière séance commune de leurs sections chargées de la formation, la réorganisation de la Haute école spécialisée bernoise (HESB). Ils ont réaffirmé que la concentration sur le site de Bienne représente une opportunité pour l'ensemble de la région biennoise et du Jura bernois. Le CJB et le CAF avaient en effet apporté leur soutien en 2010 à la candidature de la Ville de Bienne.

Le CJB et le CAF appuieront un développement coordonné et complémentaire des filières de la HESB enseignées à Bienne et des filières de la Haute école Arc (HE-Arc). En tant que propriétaire de la HESB et co-propriétaire de la HE-Arc, le canton de Berne aura un rôle important à jouer.

Afin de s'assurer de la cohérence et de la qualité de l'offre de formation destinée aux francophones, le CJB et le CAF demandent que ces questions soient intégrées aux réflexions dès le début. Ils sollicitent à cet effet une rencontre avec les directions des deux écoles et la Direction de l'instruction publique.

## Informations

CJB : M. Stéphane Boillat, président de la section Instr. publique : 032 941 33 33

CAF : Secrétariat général du CAF : 032 323 28 70

## Annexe

Lettre commune CAF-CJB du 4 juillet 2011 à la Direction de l'instruction publique  
(avec annexes)